

Le département des affaires économiques et internationales de l'UIC

Nos missions

- ◆ Représenter et défendre les intérêts des industriels de la chimie auprès des pouvoirs publics régionaux, nationaux, européens et internationaux.
- ◆ Informer, conseiller, et assister les entreprises dans l'exercice de leurs activités.
- ◆ Rassembler les entreprises du secteur et favoriser les échanges entre elles.

Au travers de deux dimensions :

- ◆ **Stratégique** : anticipation, analyse, animation, prises de position vis-à-vis des pouvoirs publics.
- ◆ **Opérationnelle** : action, formation, statistiques, plan, tableau de bord, comité.

Nos activités

Conjoncture et statistique :	Suivre les tendances et facteurs d'évolution ou de changement de l'industrie chimique.
Commerce international :	Développer votre marché à l'international, gérer la politique douanière en entreprise, intégrer les questions de politique commerciale.
Transport et logistique :	Optimiser sa logistique, faciliter le transport de marchandises.
PME/ETI :	Soutenir le développement des PME/ETI avec des solutions de financement et d'exportation.
Fiscalité :	Anticiper la réglementation, agir en faveur de la diminution du poids des prélèvements obligatoires.

Nos outils communs pour chaque activité :

- ◆ Liste de correspondants.
- ◆ Publications spécifiques : circulaires, nouvelles brèves, études, courriers, bulletin, rapports...
- ◆ Réunions thématiques (comités et groupes de travail).
- ◆ Formations et réunion d'informations.

Notre réseau

Pour vous aider à trouver l'interlocuteur approprié, à faire remonter des problèmes, témoignages, interrogations

- ◆ Régional (via vos UIC régionales): agences BPI France, CCI etc...
- ◆ National : INSEE, Ministères, Business France, MEDEF etc...
- ◆ Européen : Commission européenne, Business Europe, CEFIC etc...
- ◆ International : ICCA, OMC, OIAC etc...

Ce qui se cache derrière nos thématiques :

Conjoncture et statistiques :

- ◆ Observatoire économique : suivi régulier et analyse des indicateurs économiques.
- ◆ Études économiques et stratégiques.
- ◆ Fourniture de données économiques et statistiques.

Le + pour l'entreprise :

- ✓ Réponse à des demandes ponctuelles d'information ou de mise à jour régulière d'indicateurs économiques (indices de prix, de chiffres d'affaires, d'exportation ou d'importation, etc...).
- ✓ Mieux comprendre son secteur d'activité en France et en Europe.
- ✓ Suivre la compétitivité du secteur par rapport aux industries chimiques des autres grands pays développés et émergents.
- ✓ Avoir des éléments sur les prévisions de croissance et sur les possibilités de développement à court et long terme.
- ✓ Analyser le montant des futurs investissements prévus en France et leur répartition.
- ✓ Suivre l'évolution par trimestre et par année de la production, des exportations, des importations
- ✓ Se situer par rapport à son secteur et ses concurrents.
- ✓ Avoir des éléments à fournir aux banquiers ou actionnaires.

Commerce international :

- ◆ **Politique commerciale et douanière** (négociations multilatérales de l'OMC et bilatérales engagées par l'UE avec les pays-tiers, intégrer le programme communautaire de douane électronique et les mesures de sécurité des échanges commerciaux, militer pour le maintien d'instruments de défense commerciale efficaces à l'entrée de l'UE, informer et influencer sur la réglementation import/export des produits sous contrôle : armes chimiques, précurseurs de drogues, précurseurs d'explosifs, biens à double usage, produits chimiques dangereux).
- ◆ **Soutien à l'exportation** (organisation de missions à l'étranger, informations sur les marchés extérieurs, présence à des foires-expositions à l'étranger).

Le + pour l'entreprise :

- ✓ Aider à déposer et suivre une plainte antidumping et/ou anti-subsidiation.
- ✓ Analyse et synthèse des textes réglementaires ayant une incidence sur les entreprises de la chimie.
- ✓ Soutien dans la gestion de la fonction douane dans l'entreprise : classement tarifaire, règles d'origine, valeurs en douane, etc...
- ✓ Contribution à la résolution des problèmes douaniers.
- ✓ Aide dans l'établissement des demandes de suspension de droits de douane.
- ✓ Partenariat avec l'OSCI permettant d'appréhender de nouveaux marchés, avoir une représentation commerciale, créer une filiale, racheter une entité locale et vous implanter.

Transport et logistique :

- ◆ Œuvrer pour une performance de tous les modes de transports (routier, fluvial et ferroviaire) adaptés aux besoins de l'industrie chimique.
- ◆ Exemples : encourager la mutualisation des flux ferroviaires et maintenir une offre de wagons isolés, obtenir le passage des frontières intracommunautaires pour les camions 44 tonnes, encourager le transport fluvial de marchandises, étude disponible sur le transport de produits chimiques par voie d'eau sur le bassin Seine- Nord Pas de Calais...

Le + pour l'entreprise :

- ✓ Défense des intérêts des industriels du secteur auprès des pouvoirs publics chargés du transport
- ✓ Etudes et veille réglementaire : analyse des textes ayant une incidence pour la chimie.

PME/ETI :

- ◆ **Financement** (financer les investissements mobiliers, immobiliers, crédit de trésorerie, assurance-crédit à un tarif avantageux, affacturage, financer les innovations industrielles).
- ◆ **Garanties financières** (développement d'une solution d'assurance mutualisée avec un contrat individuel pour chaque entreprise et un taux de prime négocié).
- ◆ **Export, Innovation**, (information sur les dispositifs d'aide à l'exportation, de financement de l'innovation).

Le + pour l'entreprise :

- ✓ Gagner du temps grâce à la mise en réseau avec l'interlocuteur approprié.
- ✓ Trouver des solutions appropriées et adaptées aux PME/ETI dans différents domaines: financement, exportation, innovation, énergie....
- ✓ Avoir des informations sur les financements disponibles.
- ✓ Rencontrer des entrepreneurs de la chimie PME/ETI et échanger sur les solutions ou problématiques communes via un réseau et des réunions régulières (Clubs entrepreneurs).

Fiscalité :

- ◆ Proposition à l'administration et aux élus d'améliorations et/ou simplifications sur des textes qui peuvent prendre la forme de réglementation, d'amendement à la loi ou de projets de loi.
- ◆ Examen des projets d'instruction.

Le + pour l'entreprise :

- ✓ Représenter la profession auprès des pouvoirs publics et des organisations professionnelles.
- ✓ Représenter la profession au sein de la Commission départementale des Impôts et de la Commission nationale des Impôts à la demande de l'adhérent.
- ✓ Veille réglementaire effectuée par un fiscaliste expert et par les experts douaniers.